

SOINSVIE^{MD}

Vous croyez que votre plan de retraite est bien ficelé?

Si vous n'avez prévu aucune couverture pour les soins de longue durée, vous pourriez avoir une mauvaise surprise.

En dressant votre plan de retraite, avez-vous songé aux soins de longue durée? Si vous ne l'avez pas encore fait, il serait peut-être temps d'y voir. Il y a de fortes chances pour que vous ayez besoin de soins de longue durée à un moment donné durant votre retraite. Il est donc important de vous préparer à cette éventualité.

En quoi consistent les soins de longue durée?

Par soins de longue durée, on entend l'aide dont vous avez besoin quand vous n'êtes plus capable de vous occuper de vous-même et devenez « fonctionnellement dépendant ». En matière de soins de longue durée, on considère que vous êtes fonctionnellement dépendant si vous avez besoin, par exemple, d'une aide substantielle pour accomplir deux des six activités de la vie quotidienne, ou d'une surveillance considérable en raison d'une déficience cognitive, comme la maladie d'Alzheimer. Les six activités de la vie quotidienne sont : se laver, se nourrir, s'habiller, aller aux toilettes, se déplacer et être continent.

Quelles mesures puis-je prendre en prévision des soins de longue durée?

Comme vous pouvez l'imaginer, si vous ne pouvez plus prendre soin de vous-même, votre qualité de vie à la retraite pourrait fortement s'en ressentir. Par contre, avec un peu de planification aujourd'hui, vous pourriez avoir les moyens plus tard de continuer à vivre votre vie sans compromis.

Avant tout, il est important de rédiger une procuration qui autorisera une personne de confiance, comme votre fils ou votre fille, à prendre les décisions nécessaires à l'égard des soins qui vous seront prodigués, si vous n'êtes plus en mesure de le faire. Vous devez aussi faire en sorte d'avoir suffisamment d'argent pour payer les services dont vous aurez besoin si vous ne pouvez plus prendre soin de vous-même.

Votre revenu de retraite pourra-t-il couvrir le coût supplémentaire des soins de longue durée?

Comme l'indique le tableau ci-après, deux heures de soins personnels chaque jour de la semaine pourraient vous coûter plus de 1 000 \$ par mois.

Services à domicile typiques

(selon un échantillon de clients types vivant à Toronto)

Livraison de repas*	4 \$ - 7 \$ par plat principal
Blanchisserie/ travaux ménagers**	130 \$ une fois par semaine
Soins personnels***	27 \$ par heure
Soins infirmiers***	56,50 \$ par heure/infirmier (infirmier autorisé en Ontario)
	46,50 \$ par heure/infirmier auxiliaire (inf. aux. autorisé en Ontario)
Ergothérapie***	110 \$ par séance

Sources (en date d'octobre 2016) : * Meals on Wheels (popote roulante)

** Aspen Clean (services d'entretien ménager)

*** Centre d'accès aux soins communautaires

Voulez-vous dépendre de votre famille ou du gouvernement pour couvrir vos frais?

Envisagez une autre option : l'assurance soins de longue durée

En quoi consiste SoinsVie^{MD}?

SoinsVie, l'assurance soins de longue durée de Manuvie, est un produit simple et abordable, destiné à aider à couvrir les dépenses occasionnées par les soins de longue durée. Vous choisissez le montant d'assurance ainsi que le pourcentage que vous souhaitez recevoir chaque mois. Le capital d'assurance restant chaque mois représente une « enveloppe » appelée solde de la prestation. Vous pouvez aussi ajouter une option à votre contrat afin que le solde de la prestation augmente chaque année au rythme de l'inflation.

Nous prélevons votre prestation mensuelle pour soins sur le solde de la prestation une fois que votre demande de règlement aura été approuvée et que la période d'attente (de 90 ou de 180 jours, selon le choix que vous aurez fait à la souscription) sera écoulée. Vous pourrez alors employer la prestation mensuelle comme bon vous semble, peu importe que les soins soient dispensés à domicile ou en établissement.

Nous paierons la prestation mensuelle pour soins tant que vous y aurez droit ou jusqu'à épuisement du solde de votre prestation. Par ailleurs, si vous devez quitter votre domicile

pour recevoir des soins en établissement, nous doublerons votre prestation mensuelle pour soins. C'est votre prestation mensuelle... vous pouvez donc vous en servir comme bon vous semble. C'est aussi simple que cela.

Par ailleurs, nous savons bien qu'une aide financière n'est pas suffisante lorsque l'on a besoin de soins de longue durée. On devrait pouvoir avoir recours à des conseils et à de l'aide pour obtenir des services. C'est pourquoi SoinsVie vous permet de bénéficier de services de soutien qui visent à vous aider, vous et vos proches, à vous orienter dans votre réseau local de soins de longue durée.

La couverture SoinsVie de Manuvie vous procure tranquillité d'esprit et sécurité, car vous savez que vous disposerez de ressources financières supplémentaires pour payer les soins de longue durée dont vous pourriez avoir besoin un jour. Grâce à SoinsVie, vous pouvez vivre votre vie sans compromis!

Faites en sorte que votre plan de retraite soit bien ficelé.

Visitez le site manuvie.ca ou communiquez avec votre conseiller pour savoir comment le contrat SoinsVie de Manuvie peut vous procurer une protection pour les soins de longue durée.



SoinsVie est un produit et une marque déposée de Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers). Les noms Manuvie et Assurance Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.